

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 11 OCTOBRE 2022

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, à la salle Le Cœur du fjord, le 11 octobre 2022, à 19 h, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M^{me} Marie-Chantal Dufour

ABSENCES : M^{me} Lise Boulianne
M^{me} Nada Deschênes
M. Janic Boisvert
M^{me} Valérie Dufour
M. Guillaume Lavoie
M. Philippe Roy

Il n'y a pas quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

M^{me} Marie-Chantal Dufour, pro-maire, constate qu'il n'y a pas quorum et déclare qu'il n'y a pas ouverture de la séance ordinaire et que la séance est ajournée le 24 octobre 2022, à 19 h.

Marie-Chantal, pro-maire

Jeannot Lepage, directeur général
et secrétaire-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE
TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Lise Boulianne, maire